



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Japon & Corée du Sud

Une publication conjointe du SER de Tokyo et du SE de Séoul
N° 208 : du 16 décembre 2024 au 31 janvier 2025

Japon

La Banque du Japon (BoJ) rehausse son taux directeur à 0,5 %

Vers un nouveau Plan stratégique de l'énergie japonais à horizon 2040

Le projet de loi sur la formation des prix agricoles (« EGAlim japonais ») se précise

Nippon Steel et U.S. Steel engagent des poursuites judiciaires à l'encontre de l'administration américaine

Nissan et Honda en passe de renoncer à leur projet de fusion

Révocation du président d'Aeon Bank pour manquement dans la lutte contre le blanchiment d'argent

Le programme d'accélération des procédures d'examen de brevets entre l'INPI et l'Office des brevets du Japon (JPO) a été étendu pour cinq années supplémentaires

Corée du Sud

L'instabilité politique se poursuit en Corée du Sud, affectant son économie

Record des exportations de biens sud-coréens en 2024

Les entreprises sud-coréennes s'adaptent face à la nouvelle administration Trump

Korean Air finalise sa fusion avec Asiana

La Corée du Sud est la deuxième juridiction au monde après l'Union européenne à adopter une loi sur l'intelligence artificielle

Japon

Politiques économiques

La Banque du Japon (BoJ) rehausse son taux directeur à 0,5 %, confirmant la lente trajectoire de normalisation de sa politique monétaire. Cette décision prise lors de la réunion de politique monétaire des 23 et 24 janvier (à huit voix contre une) fixe le taux directeur (*uncollateralized overnight call rate*) de la BoJ à son plus haut point depuis 17 ans. Cette hausse a été motivée par la réduction d'incertitudes sur deux sujets clés : (i) le *momentum* des négociations salariales de printemps (*shuntō*) et (ii) la situation politique des États-Unis. En effet, le *Rengō*, syndicat majoritaire, a fixé pour objectif une hausse de 5 % globalement et 6 % au sein des PME japonaises. Par ailleurs, la BoJ se montre confiante quant à la capacité des acteurs économiques japonais à faire face à la nouvelle donne politique aux États-Unis. Le risque de barrières tarifaires imposées sous la nouvelle administration Trump a également pu entrer en considération dans la décision de la BoJ : en relevant son taux directeur maintenant, elle accroît sa marge de manœuvre, pour stimuler à nouveau l'économie japonaise si celle-ci venait à subir les conséquences d'une politique commerciale américaine hostile.

Anticipée par les acteurs du marché, cette hausse n'a pas eu d'effet significatif sur le niveau de change entre le yen et le dollar US, comme l'a souligné vendredi le ministre des Finances Katō, et le rendement des obligations d'État japonaises (JGB) à 2 ans et à 5 ans s'est redressé (au plus haut depuis 16 ans). La majorité des acteurs du marché anticipent une nouvelle hausse de 25 bps fin juillet 2025 et une valeur terminale visée par la BoJ de 1 %, compte tenu de la remarque sur une « *trajectoire à mi-parcours* » du Gouverneur Ueda lors de sa conférence de presse vendredi 24 janvier.

En parallèle, la BoJ a revu ses prévisions macroéconomiques pour le Japon à la baisse pour la croissance économique (+0,5 % pour l'année fiscale 2024 contre +0,6 % lors de sa dernière prévision en octobre), et à la hausse pour l'inflation core (hors produits frais) (+2,4 % pour 2025 contre +1,9 % en octobre), en raison de la tendance durablement baissière du yen et de l'augmentation des prix des importations.

[Nikkei Asia](#), [Financial Times](#)

Vers un nouveau Plan stratégique de l'énergie japonais à horizon 2040. Le Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) a présenté la version provisoire du prochain Plan stratégique de l'énergie à horizon 2040, le 17 décembre dernier. Après une période d'ouverture aux commentaires publics qui a pris fin le 27 janvier, le plan devrait être adopté par le cabinet du Premier ministre Ishiba entre février et mars. Cette version provisoire du 7^{ème} Plan stratégique de l'énergie est aligné sur la doctrine « S+3E » en place depuis 2014,

correspondant aux principes de sûreté, de sécurité énergétique, d'efficacité économique et d'environnement.

Ce nouveau plan répond à un double objectif: (1) assurer la sécurité énergétique et (2) respecter la trajectoire de décarbonation nationale fixée à -73 % d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2013 d'ici 2040. Il escompte un futur dans lequel les besoins en électricité augmenteraient de 10 % à 20 % d'ici 2040 en raison de l'électrification des usages et de la hausse des besoins de digitalisation, notamment induite par la croissance des centres de données. La consommation attendue d'électricité se situerait entre 1 100 à 1 200 TWh par an d'ici 2040, avec une place renforcée des énergies bas-carbone.

Parmi les évolutions majeures, le discours sur le nucléaire est renversé, avec désormais l'objectif d'en « maximiser l'utilisation », pour atteindre une part de 20 % du mix électrique, soit 220 à 240 TWh. Cela correspond à un objectif rehaussé de 40 TWh nets par rapport au plan précédent.

Par ailleurs, les énergies renouvelables ont vocation à devenir la source d'électricité la plus importante, atteignant une part située entre 40 % et 50 %, avec le solaire qui représenterait 22 à 29 % de l'électricité renouvelable – contre 10 % en 2023 – et l'éolien en mer flottant, avec 30-45 GW de capacités installées prévues en 2040 (< 1 GW en 2023).

Les énergies fossiles resteraient une composante importante du mix électrique, entre 30 % et 40 %. Contrairement au plan précédent, les détails de la répartition entre charbon, gaz et pétrole ne sont pas explicités, maintenant une inconnue sur l'ampleur de la transition du charbon au gaz et sur les objectifs de GNL associés. Afin d'atteindre la réduction ciblée d'émissions, les énergies thermiques devront être fortement décarbonées, préfigurant une utilisation massive d'hydrogène et d'ammoniac en co-combustion charbon-gaz, et le développement massif de technologies de capture du carbone (CCS).

[METI](#), [IEEJ](#), [Yomiuri Shimbun](#)

Le projet de loi sur la formation des prix agricoles (« EGAlim japonais ») se précise. Le ministère japonais de l'Agriculture, de la pêche et des forêts (MAFF) a présenté au comité agriculture du Parti libéral démocrate (PLD) les grandes lignes du futur projet de loi sur la formation raisonnée des prix agricoles, qui doit être soumis à la Diète début 2025. Ce projet intervient dans un contexte de dégradation de l'équilibre économique de nombreuses exploitations agricoles soumises à des hausses de coûts de production, que les dispositifs d'aides publiques et les prix de vente ne parviennent pas à compenser. Les autorités japonaises, qui ont conduit de larges consultations (y compris sur le retour d'expérience des lois « EGAlim » en France), entendent intervenir dans deux axes principaux.

Un premier volet de mesures portera sur la formation des prix lors des négociations entre agriculteurs et industries en aval (grossistes, distribution, industries agroalimentaires) afin d'assurer plus de transparence sur la formation des prix via la mise en place d'indices de référence. À la différence du dispositif français « EGAlim », le projet ne prévoit pas d'introduire des clauses obligatoires dans les négociations commerciales mais prévoit dans un premier temps un appel aux engagements volontaires des acteurs privés, qui seront invités à élaborer des plans. En cas d'efforts insuffisants constatés par une « commission des pratiques commerciales équitables »,

le gouvernement pourra adopter des mesures plus directives pour encadrer certaines pratiques.

Afin d'accompagner les hausses de prix que ces mesures risquent d'induire, un second volet sur la valorisation des produits agricoles auprès des consommateurs devra permettre de mieux expliciter les facteurs du prix liés à la qualité des produits et aux pratiques dans le domaine du développement durable. Comme le précise le MAFF, une hausse significative du pouvoir d'achat des ménages reste néanmoins une condition indispensable à une meilleure répercussion des coûts de production agricoles dans les prix de vente de l'alimentation. [Shokuhin sangyou shinbun](#), [Nikkei Asia](#), [MAFF](#)

Entreprises

Nippon Steel et U.S. Steel engagent des poursuites judiciaires à l'encontre de l'administration américaine, à la suite du blocage de l'acquisition décidé par le Président Biden. Le 3 janvier, le Président Biden a bloqué l'acquisition de U.S. Steel par Nippon Steel (pour un montant de 14,9 Mds USD). L'acquisition de U.S. Steel, 27^{ème} producteur mondial, devait faire de Nippon Steel le 4^{ème} producteur d'acier dans le monde en lui permettant de renforcer son internationalisation et à acquérir les technologies de décarbonation du sidérurgiste américain, dans un contexte de forte concurrence chinoise.

Nippon Steel a engagé deux actions en justice. La première, devant la *U.S. Court of Appeals for the D.C. Circuit*, dénonce des violations du *due process* et des exigences de procédures légales, ainsi qu'une interférence politique dans le processus. La seconde, devant la *U.S. District Court for the Western District of Pennsylvania*, vise le concurrent américain Cleveland-Cliffs et le syndicat USW pour collusion illégale visant à entraver la transaction. Si la législation américaine accorde 30 jours pour défaire une transaction, le *Committee on Foreign Investment (CFIUS)* a prolongé ce délai jusqu'au 18 juin.

Si l'abandon de l'acquisition était confirmé, Nippon Steel devrait dédommager U.S. Steel d'une clause d'indemnité de 565 Mi USD. Le blocage, qui a satisfait les syndicats d'US Steel opposés au projet, a été décrié par le monde des affaires japonais (notamment par le *Keidanren*, homologue du MEDEF) et par la presse. Les conséquences sur les IDE japonais aux États-Unis pourraient néanmoins rester limitées, en raison de l'attractivité du marché américain pour les investisseurs japonais. [The New York Times](#), [Council on Foreign Relations](#), [Mainichi](#)

Nissan et Honda en passe de renoncer à leur projet de fusion.

Le 23 décembre dernier, les PDG de Nissan et de Honda, MM. Uchida et Mibe, avaient présenté un projet de fusion des deux entreprises, en présence de Mitsubishi Motors, susceptible de s'y joindre également. Leur fusion pourrait créer le 3^{ème} groupe automobile mondial et permettre aux deux entreprises d'acquérir une taille critique face à la concurrence internationale et aux investissements nécessaires pour la décarbonation du secteur.

La situation semble critique pour Nissan, qui avait annoncé en novembre un plan de restructuration prévoyant la suppression de

9 000 postes (soit 7 % des effectifs) et une réduction de -20 % de sa capacité de production mondiale.

Selon les échos de la presse du 6 février, Nissan aurait décidé de retirer son accord de principe au projet, au terme de discussions houleuses qui auraient vu Honda exiger une intégration de Nissan en son sein sous forme de filiale. Aucune communication n'a néanmoins été faite par les entreprises à cette heure. Renault, principal actionnaire de Nissan, avait exprimé son soutien au projet. [Nikkei](#), [Yomiuri](#), [Japan Times](#), [TBS NEWS DIG](#)

Révocation du président d'Aeon Bank pour manquement dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Faisant suite à une ordonnance d'amélioration des opérations émise en décembre 2024 (sanction non-financière à ce stade) par la Financial Services Agency (FSA) – superviseur bancaire japonais –, le président d'Aeon Bank, Hiroaki Kobayashi, a été révoqué par le conseil d'administration le 14 janvier pour des manquements en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Kenji Fujita, président de la société-mère Aeon Financial Services, a également donné sa démission. La FSA avait relevé une possible violation de la loi sur la prévention du transfert de produits criminels et des lacunes dans son système de contrôle interne. Elle s'est également montrée très critique sur la gestion de cette crise par les dirigeants de l'établissement de crédit. La nouvelle direction de la banque, assurée par Yuuro Kisaka (précédemment directeur d'Aeon Financial Services), entend donner la priorité à la révision de la gouvernance de la société financière. Un comité d'experts externes dédié à l'élaboration d'un plan d'amélioration a été établi, doublé d'un comité d'enquête formé par la société-mère Aeon.

Filiale du premier groupe de *retail* au Japon, Aeon Bank entre dans la catégorie dite des « *New forms of banking and internet banking* » composée de 11 banques n'appartenant pas aux réseaux bancaires traditionnels, un secteur en forte expansion (doublement en 5 ans du nombre d'ouvertures de comptes) grâce au développement de la banque en ligne et de leur compatibilité avec les paiements par smartphone et la collecte de points. [Japan News](#), [Nikkei](#)

Propriété intellectuelle

Le programme d'accélération des procédures d'examen de brevets entre l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et l'Office des brevets du Japon (JPO) a été étendu pour cinq années supplémentaires. Ce programme d'accélération, désigné sous le nom anglais de *Patent prosecution highway* (PPH), est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Il résulte d'un accord signé entre l'INPI et le JPO (premier accord de ce type signé par l'INPI) et permet aux déposants de brevets français de demander l'accélération de la procédure de délivrance d'un dépôt de brevet réalisé auprès de l'Office des brevets du Japon, sous réserve que ce dernier contienne des revendications suffisamment proches de celles mentionnées dans la demande examinée par l'INPI et considérées comme brevetables. De manière réciproque, le PPH permet également l'accélération de la procédure de délivrance d'une demande de brevet déposée à l'INPI après un premier examen par le JPO.

Ce programme de PPH, initialement prévu pour une durée de deux ans, avait déjà fait l'objet d'un premier renouvellement le 1^{er} janvier

2023. Les déposants français souhaitant étendre leur protection au Japon dans le cadre de ce programme de PPH peuvent obtenir une accélération moyenne de 7 à 8 mois de la procédure de délivrance au Japon, sans frais additionnels.

Corée du Sud

Politiques économiques

L'instabilité politique se poursuit en Corée du Sud, affectant son économie. Depuis la tentative avortée du président Yoon Suk-yeol d'imposer la loi martiale le 3 décembre dernier, la situation politique sud-coréenne demeure marquée par une forte instabilité. Le Premier ministre Han Duck-soo, initialement chargé des fonctions de président par intérim, a été destitué à son tour le 27 décembre, cédant sa place au vice-Premier ministre et ministre des Finances, Choi Sang-mok. Sur le plan économique, ces événements ont exacerbé la volatilité du won, déjà affaibli par l'élection de D. Trump. Le taux de change a atteint son plus haut niveau en près de 16 ans le 27 décembre (1 487 KRW/1 USD), avant de se résorber autour des 1 460 KRW/1 USD. Par ailleurs, la confiance des acteurs économiques sud-coréens a été mise à mal par ce contexte politique. L'indice de confiance des entreprises a reculé de -4,9 % en décembre, tandis que celui des consommateurs a chuté de -12,2 %. Les dernières données mettent également en avant une contraction du marché du travail en décembre, notamment marquée par une hausse du taux de chômage de +1,6 p.p., à 3,8 %. L'ensemble de ces éléments ont conduit la Banque de Corée (BoK) à abaisser à nouveau sa prévision de croissance économique pour 2025, à 1,6 %-1,7 % (contre 1,9 % en novembre). Dans ce contexte, la BoK a malgré tout maintenu son taux d'intérêt directeur à 3,0 % lors de la réunion de politique monétaire de janvier, privilégiant la stabilisation du won sur la relance économique. [Korea Times](#), [Korea Times](#), [The Chosun Daily](#), [Statistics Korea](#)

Record des exportations de biens sud-coréens en 2024. Les exportations de biens sud-coréens atteignent un niveau record en 2024, à 684 Mds USD, soit une progression +8,2 % par rapport à 2023. En conséquence, la Corée du Sud a gagné deux places dans le classement mondial des exportateurs, se hissant à la 6^{ème} position pour la période de janvier à septembre 2024. Au cours de l'année, la forte croissance des exportations a été tirée par la hausse de +44 % des ventes de semi-conducteurs, atteignant un niveau record de 142 Mds USD en raison de la forte demande de puces haut-de-gamme. Les expéditions de navires et d'ordinateurs ont également bondi, tandis que les ventes d'automobiles, deuxième produit d'exportation derrière les semi-conducteurs, sont restées stables sur fond de perturbations de la production causées par des grèves. Enfin, les exportations d'hydrocarbures raffinés ont augmenté de +5 %, la hausse des volumes d'exportations ayant compensé la baisse des prix du pétrole. Par destination, les expéditions de biens ont progressé vers la Chine (+6,6 %, à 133 Mds USD), qui reste son premier client, même si les États-Unis s'en rapprochent (+10,5 % à

128 Mds USD). Combinée à la baisse de -1,7 % des importations, à 632 Mds USD, la progression marquée des exportations a permis à la Corée du Sud d'afficher en 2024 l'excédent le plus important depuis 2018 (52 Mds USD). [KED Global](#), [The Chosun Daily](#), [Maeil Business Newspaper](#), [Pulse](#)

Entreprises

Les entreprises sud-coréennes s'adaptent face à la nouvelle administration Trump. Leur stratégie passe tout d'abord par un renforcement de leur dispositif de *lobbying*: Hyundai a recruté l'ancien ambassadeur américain en Corée du Sud et a fait un don d'un million de dollar US à l'investiture du Président Trump, tandis que Samsung a augmenté ses effectifs aux États-Unis de 12 à 67 lobbyistes au cours de l'année 2024. Les entreprises sud-coréennes ont également multiplié les contacts avec des gouverneurs et des sénateurs d'États républicains dans lesquels la Corée du Sud investit (ex. : Géorgie, Tennessee, Indiana, Alabama). En outre, les groupes sud-coréens se sont empressés d'obtenir le décaissement, auprès de l'administration Biden sortante, des aides obtenues dans le cadre du *CHIPS Act* et de l'*Inflation Reduction Act* : 4,7 Mds USD et 1 Md USD ont été versés respectivement à Samsung et SK pour leurs usines de semi-conducteurs, et 9,6 Mds USD à une co-entreprise de Ford et de SK pour trois usines de batteries. La presse rapporte également une probable augmentation des investissements des groupes sud-coréens aux États-Unis dans le contexte de l'entrée en fonction de la nouvelle administration Trump, en plus des 114 Mds USD engagés au cours des quatre dernières années. Hanwha a déjà promis de doubler le nombre d'employés dans ses chantiers navals américains d'ici 10 ans, tandis que Samsung et LG envisageraient de déplacer une partie de leur production du Mexique vers les États-Unis, et que Hyundai pourrait ouvrir une usine sidérurgique aux États-Unis pour fournir ses usines de véhicules. [Korea Joongang Daily](#), [Yonhap](#), [The Chosun Daily](#), [Korea Times](#), [Korea Economic Daily](#), [Reuters](#)

Korean Air finalise sa fusion avec Asiana, dans un contexte d'incertitudes sur le marché des compagnies aériennes à bas-coût. En décembre, Korean Air, première compagnie aérienne sud-coréenne, a déboursé une dernière tranche de 556 Mds USD auprès d'Asiana, lui permettant de contrôler 64 % du capital de cette dernière et de conclure une fusion annoncée en 2020 pour un total d'1,5 Mds USD, pour former la 10^{ème} compagnie aérienne mondiale. Cette décision intervient après que la Commission européenne a confirmé que Korean Air avait effectivement honoré toutes ses obligations au titre du contrôle des concentrations (i.e. cession de certaines fréquences à la compagnie sud-coréenne à bas-coût T'Ways ; cession des activités de fret d'Asiana). La presse rapporte également que le département américain de la Justice, seule autorité de la concurrence dont la décision restait en suspens, aurait donné son accord tacite à la fusion en ne déposant aucun recours. Reste en suspens le devenir des compagnies à bas-coût adossées aux deux groupes : Korean Air souhaite regrouper les marques *low-cost* d'Asiana (Air Seoul et Air Busan) au sein de sa filiale Jin Air, mais ce projet rencontre l'opposition notamment de la ville de Busan,

actionnaire d'Air Busan. La restructuration du paysage sud-coréen des compagnies *low-cost* est rendue encore plus incertaine depuis le crash d'un avion de Jeju Air fin décembre, évènement qui a fragilisé les perspectives de cette compagnie *low-cost* indépendante, tandis qu'une bataille d'actionnaires est en cours pour le contrôle de T'Ways. [Maeil Business](#), [Yonhap](#), [Korea Times](#), [Bloomberg](#)

La Corée du Sud est la deuxième juridiction au monde après l'Union européenne à adopter une loi sur l'intelligence artificielle (IA). Le 26 décembre, l'Assemblée nationale sud-coréenne a adopté, à la quasi-unanimité des députés présents, la « *Loi-cadre sur le développement de l'intelligence artificielle et la création de la confiance* », revendiquant l'AI Act européen comme source d'inspiration. Plusieurs dispositions-clés de la loi sud-coréenne sont en effet très proches de la législation européenne, notamment concernant les obligations pesant sur les opérateurs d'IA à « *fort impact* », dont la définition est elle-même similaire au texte européen. On notera toutefois que les contrôles imposés s'appliquent après mise sur le marché (à la différence de l'approche européenne *ex ante*) et que les pénalités prévues, de l'ordre de 20 000 EUR, sont nettement inférieures à celles prévues par la législation européenne. Cette loi a également pour but d'organiser la prise de décision et le soutien public en matière d'IA, chargeant le ministère des Sciences et des technologies de l'information et de la communication d'établir un plan triennal et de mobiliser l'ensemble des acteurs, au moyen notamment d'une association de promotion, créée par cette loi et placée directement sous l'autorité du Président sud-coréen. [Chosun Biz](#), [Business Korea](#), [Joongang Daily](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tokyo

raphael.keller@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Tokyo et SE de Séoul

Abonnez-vous : tokyo@dgtresor.gouv.fr